

ÉLECTIONS 2021
des membres de la chambre d'agriculture, de commerce, d'industrie, de métiers
et de l'artisanat de Saint-Pierre-et-Miquelon

Déclaration de candidature et attestation sur l'honneur

(Articles R.713-9 et R.917-18 du code de commerce)

CANDIDAT(E)

NOM :

PRÉNOMS :

SEXE : Masculin Féminin

NÉ(E) LE :

A : DÉPARTEMENT : PAYS :

NATIONALITÉ :

N° D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

COLLÈGE

**INDUSTRIE,
COMMERCE
ET SERVICES**

**ARTISANAT
ET MÉTIERS**

AGRICULTURE

Candidats du collège industrie, commerce et services : Par l'apposition de ma signature, j'atteste sur l'honneur que, conformément aux dispositions de l'article R.713-9 et R.917-18 du code de commerce, je remplis les conditions d'éligibilité fixées à l'article L.713-4 du code de commerce et ne suis frappé(e) d'aucune des incapacités prévues à l'article L.713-3 du code de commerce et que les informations portées sur ce document sont exactes.

Candidats du collège artisanat et métiers : Par l'apposition de ma signature, j'atteste sur l'honneur que, conformément aux dispositions de l'article R.713-9 et R.917-18 du code de commerce, je remplis les conditions prévues au B du I de l'article R.917-17.

Candidats du collège agriculture : Par l'apposition de ma signature, j'atteste sur l'honneur que, conformément aux dispositions de l'article R.713-9 et R.917-18 du code de commerce, je remplis les conditions prévues au C du I de l'article R.917-17.

En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pénales en application de l'article 441-1 du code pénal.

SIGNATURE :

FAIT A :

LE :